

LA FEUILLE DE ROUTE COMMUNE
DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DES POUVOIRS PUBLICS



POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES BRETONS PAR
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une démarche collective

Depuis 2011 et la tenue des états généraux de l'ESS en Région Bretagne, les organisations de l'ESS et les pouvoirs publics partenaires - État, Région Bretagne, Départements, EPCI, ont engagé une démarche collective d'identification des enjeux de développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette démarche, animée par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) Bretagne, a abouti à une **Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS) dès 2012**, préfigurant ainsi ce qui sera inscrit dans la loi ESS de 2014.

À partir de 2017, les Stratégies Régionales de l'ESS ont permis de poursuivre le travail de coordination et développement, et constituent désormais l'une des annexes de la Stratégie régionale des transitions économique et sociale (SRTES).

Les Conférences régionales de l'économie sociale et solidaire sont des étapes clés de bilan et d'élaboration de ces stratégies, en complément des instances de gouvernance de la SRESS qui associent organisations de l'ESS et acteurs publics.

Les priorités présentées pour la Stratégie 2025-28 s'inscrivent dans la continuité de la précédente, et ont été élaborées sur la base des contributions des acteurs ESS et publics : cette stratégie constitue **la feuille de route commune pour le développement des territoires bretons par l'Economie Sociale et Solidaire**.

Plusieurs temps forts mobilisant organisations de l'ESS, collectivités et services de l'État, ont permis de débattre sur les enjeux et ambitions partagées : Conférence régionale de l'ESS, Comité de pilotage, Comité stratégique, Groupes de travail etc.

Cette Stratégie régionale de l'ESS 2025-28 repose sur :

4 défis communs et une vision partagée transversale

4 objets de travail prioritaires assortis d'actions concrètes

5 filières prioritaires avec résultats attendus
en lien avec les objets de travail prioritaires

De nouvelles modalités de gouvernance
en lien avec les moyens d'animation et d'observation

STRATÉGIE

DÉFINITION DE L'ESS

L'Économie sociale et solidaire,

un mode d'entreprendre et de développement économique qui rassemble des organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité autour des principes suivants :

La personne est au cœur de l'économie

Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, il est réalisé au service d'un collectif et non dans l'intérêt d'une seule personne.

Le modèle économique est spécifique

Les excédents sont prioritairement destinés au maintien et au développement de l'activité : il n'y a pas d'actionnaire à rémunérer.

La gouvernance est démocratique

Les dirigeant-e-s sont élu-e-s et les décisions sont prises selon le principe « 1 personne = 1 voix » (et non en fonction du capital détenu).

L'ESS EN BRETAGNE

1^{ÈRE} RÉGION

pour le poids de l'ESS
dans l'économie

14,1%

DE L'EMPLOI

soit **171 782** salarié-e-s

11,3%

DES ÉTABLISSEMENTS

soit **12 561** établissements

SOMMAIRE

Nos défis communs	4
Les objets de travail prioritaires	6
Soutenir les organisations de l'ESS par la consolidation de l'écosystème d'accompagnement.....	8
Renforcer les coopérations territoriales et économiques	10
Susciter l'engagement et la mobilisation des Breton.nes, notamment des jeunes.....	12
Faire de la recherche et de l'innovation sociale un moteur des transitions	14
Les filières et enjeux de société	16
Agriculture, alimentation et ESS	18
Economie circulaire, prévention et gestion des déchets	19
Maritimité	20
Santé, social et médico-social	21
Lieux de proximité	22
Les autres filières et enjeux de société	23
Les indicateurs de suivi	24
La gouvernance, les moyens d'animation et d'observation	25
ANNEXE	
Autres filières et enjeux de société	26



Nos défis communs

Depuis quinze ans, la coopération est le socle sur lequel l'économie sociale et solidaire a bâti ses réponses face aux défis sociaux, économiques et environnementaux qui traversent la Bretagne. Grâce à l'appui des pouvoirs publics, nationaux et territoriaux, elle a démontré sa capacité à innover, à rassembler et à générer d'autres manières d'agir pour l'intérêt général dans les territoires.

Dans un contexte marqué par la tentation du repli sur soi qui menace toutes les formes de solidarité, et face à l'aggravation des précarités et à l'urgence sociale, écologique et démocratique, il est indispensable d'intensifier la dynamique de coopération entre les organisations de l'ESS entre elles, avec le reste de l'économie, et avec les pouvoirs publics.

L'ESS, par ses valeurs de solidarité, de démocratie et d'ancrage territorial, porte en elle toutes les ressources à même de contribuer à transformer efficacement nos modes de vie, de production et de gouvernance. Face aux urgences, nous réaffirmons **notre volonté partagée d'assumer un portage politique commun et volontariste des enjeux de l'ESS**, et de dégager les ressources humaines et financières nécessaires à l'accomplissement des objectifs que nous nous fixons.

Pour donner un cap clair à cette nouvelle phase de coopération, quatre défis majeurs ont été identifiés dans le cadre de la nouvelle Stratégie Régionale de l'ESS. Les organisations de l'ESS et les acteurs publics bretons s'engagent à y répondre ensemble, convaincus que seule une approche transversale et concertée permettra d'y faire face efficacement.

Défi des **transitions** écologiques et énergétiques

Le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité exigent une transformation radicale de nos modes de production et de consommation.

L'ESS a été pionnière et reste un acteur essentiel en la matière : **économie du temps long et du faire ensemble**, l'ESS ouvre des portes sur des façons plus durables de consommer, échanger et produire.

Défi d'une société plus **juste** et solidaire

Face à l'accroissement des inégalités et aux enjeux démographiques, l'ESS s'attache à promouvoir et renforcer notre modèle de protection sociale pour qu'il soit **durable, soutenable et solidaire**. Elle œuvre à défendre les libertés et

l'**égalité** d'accès aux droits, à la santé, à l'alimentation, au logement, afin de préserver notre contrat social.

Elle porte aussi une ambition de transformation sociale, en créant des collectifs et espaces de rencontre pour lutter contre l'isolement et la fragmentation sociale, tout en favorisant l'**émancipation des personnes**, en particulier des plus vulnérables.

Défi d'une **démocratie** territoriale et vivante

L'ESS propose un approfondissement du champ démocratique en faisant vivre en son sein l'exigence de la délibération collective, en faisant émerger des consensus durables sur des sujets d'intérêt général. Elle applique les **prin-**

cipes démocratiques à la sphère économique, lieu où s'organisent la production, la consommation et la répartition des richesses.

Elle est aussi au cœur de la vitalité des territoires où elle crée des **emplois directs non délocalisables** et propose des services essentiels au maintien d'un ensemble d'autres activités dans les territoires.

Défi d'une société plus **coopérative**

Par la double nature des organisations de l'ESS, à la fois entreprises et collectifs de personnes, l'ESS porte en elle les valeurs de la coopération. En co-produisant l'intérêt général, elle est l'économie des territoires et de la proximité, **l'économie des alliances et des coopérations**. Conscients de la place

essentielle qu'occupe l'ESS pour l'ensemble de ces défis dans les territoires, les pouvoirs publics réaffirment leur détermination à l'accompagner, soutenir et amplifier son **rôle moteur** pour la transition sociale et écologique en Bretagne. De leur côté, les acteurs de l'ESS s'engagent à intensifier leurs actions, accentuer les coopérations et développer les innovations pour répondre à ces quatre défis, les relever dans leur globalité et dans leurs interactions.



Les objets de travail prioritaires

Soutenir les organisations
de l'ESS par la consolidation
de l'écosystème
d'accompagnement

Action 1 – Structurer et animer l'écosystème d'accompagnement

Action 2 – Développer et consolider les structures de l'ESS

Renforcer les coopérations
territoriales et économiques

Action 3 – Accompagner les territoires à mettre en œuvre des politiques
ESS structurantes

Action 4 – Faire des coopérations économiques un levier de
développement socio-économique du territoire breton

Action 5 – Accompagner les dynamiques de coopérations territoriales
ou thématiques

Suite à un processus de concertation, les objets de travail suivants ont été considérés comme prioritaires : ils sont fondamentaux pour consolider le développement de la Bretagne par l'ESS, et impliquent la mise en place d'actions collectives.

Susciter l'engagement et la mobilisation des Breton·ne·s, notamment des jeunes

Action 6 – Rendre l'ESS plus visible auprès du grand public et en particulier des jeunes

Action 7 – Développer les actions de sensibilisation des jeunes à l'ESS

Action 8 – Développer des opportunités d'engagement dans les organisations de l'ESS

Faire de la recherche et de l'innovation sociale un moteur de transitions

Action 9 – Favoriser l'intermédiation et le développement des projets de Recherches Avec, Par et Pour la Société à visée de transformation

Action 10 – Reconnaître les capacités de recherche et d'innovation des acteurs de l'ESS

Soutenir les organisations de l'ESS par la consolidation de l'écosystème d'accompagnement

Contexte et enjeux

L'économie sociale et solidaire repose sur une diversité d'acteurs et de modèles qui contribuent, chaque jour, à la vitalité des territoires et à la réponse aux grands défis identifiés en introduction de cette SRESS. Pourtant, cette richesse peine encore à se déployer pleinement faute d'une structuration claire et homogène de l'accompagnement. La Stratégie Nationale de l'ESS, construite en 2025¹, rappelle combien **un accompagnement lisible, accessible et coordonné** est essentiel pour permettre aux structures de l'ESS de se développer, de consolider leurs modèles socio-économiques et de changer d'échelle.

En Bretagne, ce constat se traduit par une ambition collective : **faire de l'accompagnement un levier de transformation et de résilience** pour l'ensemble des organisations de l'ESS, qu'elles

soient associatives, coopératives, mutualistes ou entreprises sociales.

Deux enjeux régionaux structurent cet axe :

- L'écosystème d'accompagnement demande à être animé dans un espace d'échange partenarial permettant de traiter collectivement les sujets mis en commun dans le cadre de la SRESS (la gouvernance est clarifiée) ;
- L'offre d'accompagnement a pour objectif d'être le plus possible maillée et homogène sur l'ensemble du territoire breton. La chaîne de l'accompagnement se structure petit à petit, pour que l'écosystème breton soit consolidé pour l'ensemble des modèles ESS.

Concrètement il s'agit de renforcer la cohérence, la lisibilité et l'efficacité de l'écosystème breton. Au-delà des outils, cet axe porte l'ambition d'un écosystème solidaire et coopératif, capable d'accompagner chaque initiative ESS, où qu'elle naisse, et de lui donner les moyens de réussir.

Propositions d'actions concrètes

Action 1 – Structurer et animer l'écosystème d'accompagnement

Résultats attendus

- La réorganisation du collectif ESS Bretagne (Cress-pôles-groupements) est finalisée, les capacités d'action de ses membres sont renforcées et l'offre de service du collectif est finalisée et partagée, tout comme ses modalités d'intervention.
- Les dispositifs de créations de structures de l'ESS sont coordonnés (le parcours d'accompagnement est cohérent et adapté aux besoins des porteurs.euses de projet), connus et promus sur le territoire auprès des porteurs et porteuses de projet de tous horizons.
- Les programmes de post création et d'accélération sont étudiés en vue de les optimiser (meilleures lisibilité, articulation entre les programmes et satisfaction des bénéficiaires) en s'appuyant sur l'écosystème.

Action 2 – Développer et consolider les structures de l'ESS

Résultats attendus

- Les structures de l'ESS sont soutenues dans les difficultés liées à la résilience de leurs modèles socio-économiques, en particulier en période de crise. Une diversité d'enjeux et pistes sont pris en compte (diversification des ressources, robustesse financière, renforcement des ressources humaines dont les enjeux de formation, consolidation des fonds propres, solution de quasi-fonds propres, pilotage financier, facilitation des accès aux dispositifs/acteurs/outils pertinents, problématique d'accès au foncier, etc.) pour favoriser un continuum d'accompagnement efficient, lisible et connu.
- Les structures de l'ESS disposent de ressources pertinentes (informations, conseils, accompagnement) dans les domaines couverts par le « guide des bonnes pratiques », afin d'améliorer leurs pratiques internes et d'adapter leurs stratégies internes. Les volets gouvernance, qualité de l'emploi et gestion des ressources humaines, égalité/diversité/mixité et transition écologique constituent des priorités compte tenu de leur importance stratégique.

Renforcer les coopérations territoriales et économiques

Contexte et enjeux

L'ESS est naturellement une économie de proximité.

Parce que ses projets naissent des territoires et s'y développent en lien étroit avec les besoins exprimés, l'ESS est une coproductrice naturelle de l'intérêt général. Son ancrage local en fait un levier incontournable pour garantir l'accès aux droits fondamentaux des citoyennes et citoyens sur les territoires, tels que la santé, le logement, la mobilité ou encore l'alimentation. En cela, elle répond directement aux défis d'une société plus juste et solidaire, et d'une démocratie locale vivante.

La construction de politiques publiques transversales de soutien à l'ESS (à tous les niveaux : commune, intercommunalité, département ou région) est donc essentielle pour permettre son déploiement pérenne au service du développement local. Le travail amorcé ces dernières années auprès des pouvoirs publics, notamment des intercommunalités, doit ainsi **être poursuivi et renforcé** pour faire de l'économie sociale et solidaire une composante

pleinement reconnue, structurante et transversale des politiques publiques locales.

Pour amplifier ces politiques publiques locales, un autre enjeu majeur consiste à rassembler les acteurs d'horizons différents, au service du bien commun et de la résilience des territoires : les dynamiques de collaboration entre acteurs économiques ESS et hors ESS, et acteurs publics, participent à la **multiplication d'alliances inédites** et à l'émergence de nouvelles formes d'économie plus durables et solidaires.

Il est essentiel de créer des ponts et déployer les coopérations économiques territoriales. Celles-ci peuvent revêtir des formes variées telles que les groupements d'achats, les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) ou encore les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE). Dans un contexte de crise économique, sociale et environnementale, elles offrent des réponses concrètes en favorisant l'hybridation des modèles socio-économiques, mêlant logiques marchandes et non marchandes, performance économique et impact social ou environnemental.

Propositions d'actions concrètes

Action 3 - Accompagner les territoires à mettre en œuvre des politiques ESS structurantes

Résultats attendus

- ° L'économie sociale et solidaire est reconnue comme une composante structurante et transversale des politiques publiques locales, sa capacité d'innovation en réponse aux enjeux de société est reconnue, et son positionnement par rapport à d'autres formes d'entrepreneuriat engagé est clarifié
- ° Les représentant.es de l'ESS sont intégré.es de manière systématique dans les espaces de concertation, de planification et de décision relatifs aux politiques de développement local, notamment en matière de politiques de développement économique (fonds européens, aides directes aux entreprises, professionnalisation, foncier, Achats Socialement et Economiquement Responsables, politiques sectorielles structurées avec l'ESS...)
- ° Les élu.es et agent.es de la fonction publique (territoriale, hospitalière ou de l'État), qu'ils soient en charge de l'ESS ou non, bénéficient de formations, d'accompagnement et de mise en réseau pour intégrer l'ESS dans leurs politiques et pratiques professionnelles, devenant des relais actifs de son développement.
- ° L'Etat, les collectivités territoriales pilotes et la Cress assurent un suivi partagé à l'échelle régionale des actions à mettre en œuvre pour développer les politiques ESS territoriales.

Action 4 - Faire des coopérations économiques un levier de développement socio-économique du territoire breton

Résultats attendus

- ° Les acteurs de l'ESS sont identifiés par les autres acteurs économiques comme apporteurs de solutions en réponse à leurs enjeux économiques, sociaux et environnementaux, notamment dans une logique de développement des achats responsables.
- ° La capacité d'innovation de l'ESS en réponse aux enjeux de société est reconnue et soutenue par des partenariats avec les acteurs publics et privés dans les territoires.
- ° Les acteurs de l'ESS et les acteurs de l'économie conventionnelle se rencontrent autour d'enjeux communs de développement d'activités territoriales et nouent des partenariats stratégiques et opérationnels.

Action 5 - Accompagner les dynamiques de coopérations territoriales ou thématiques

Résultats attendus

- ° Les acteurs de l'ESS bénéficient de cadres d'accompagnement et de financements de leurs projets de coopération territoriale ou thématiques (PTCE, EIT, Pôles de compétitivité, etc.)
- ° Des groupements d'acteurs inter-ESS et ESS-conventionnels se structurent pour proposer une réponse collective à des marchés publics ambitieux
- ° Les coopérations économiques territoriales ou thématiques donnent naissance à de nouvelles activités économiques ou de nouveaux outils de financements collectifs (fonds territoriaux...).

Susciter l'engagement et la mobilisation des Breton.nes, notamment des jeunes

Contexte et enjeux

Dans une période marquée par l'accroissement des inégalités et de la défiance envers la démocratie représentative, il est essentiel de **raviver l'envie d'agir en collectif et dynamiser la participation citoyenne**, en écho au « défi d'une démocratie territoriale et vivante ». Il s'agit d'accompagner toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer collectivement pour renforcer la cohésion sociale et imaginer des réponses socio-économiques concrètes aux défis de nos territoires.

Les citoyennes et citoyens, et tout particulièrement les jeunes Breton.nes, expriment une volonté forte de s'engager pour un avenir plus juste, solidaire et durable. Parmi les jeunes Breton.nes, 41%² d'entre eux sont déjà impliqués dans une association — qu'elle soit sportive, culturelle, humanitaire ou politique — preuve de leur désir d'agir, de s'impliquer, de construire. Mais un paradoxe subsiste : alors même qu'ils sont en quête de sens

et de projets collectifs, l'économie sociale et solidaire, pourtant riche de solutions concrètes, leur reste encore largement méconnue. Si certain.es connaissent les associations et en ont une image positive, ils appréhendent souvent mal ce que sont les coopératives, les mutuelles et les fondations, tout comme leurs modes de fonctionnement ou champs d'action.

Dans ce contexte, il est crucial de faire preuve de pédagogie pour expliquer ce qu'est réellement l'économie sociale et solidaire, afin de renforcer sa visibilité, sa compréhension et son impact. Cela passe notamment par un travail de sensibilisation et de mise en lumière des initiatives locales, pour permettre à chaque citoyen.ne breton.ne de découvrir le potentiel transformateur de ce modèle économique et de s'y projeter. Susciter l'engagement citoyen est donc un enjeu stratégique et démocratique. C'est **en donnant les clés de compréhension et les moyens d'agir que nous permettrons aux jeunes générations de devenir les actrices du changement en Bretagne.**

²d'après le rapport du Plan breton de mobilisation des jeunesses

Propositions d'actions concrètes

Action 6 - Rendre l'ESS plus visible auprès du grand public et en particulier des jeunes

Résultats attendus

- Les acteurs de l'ESS et partenaires publics valorisent les initiatives et projets inspirants autour de l'engagement citoyen, en expérimentant de nouveaux formats et canaux de diffusion. Cette mise en récit renouvelée permet de rendre accessible, concrète et mobilisatrice l'ESS dans les territoires
- De nouvelles démarches d'« aller vers » sont mises en place, particulièrement dans les quartiers prioritaires et dans les territoires ruraux
- L'ESS est reconnue et valorisée dans sa capacité à apporter des solutions en matière de lutte contre les précarités sociales, financières, de santé...
- Les partenaires publics et acteurs de l'ESS construisent un plaidoyer partagé pour que l'ESS soit davantage intégrée dans les programmes scolaires dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Action 7 - Développer les actions de sensibilisation des jeunes à l'ESS

Résultats attendus

- Les actions en milieu scolaire y compris dans l'enseignement supérieur sont renforcées, notamment grâce à une plus grande mobilisation des acteurs ESS
- De nouvelles synergies sont déployées avec les structures jeunesse et d'éducation populaire afin de renforcer et développer des initiatives communes autour de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes
- De nouvelles modalités de faire-ensemble avec les jeunes, inspirées des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, sont expérimentées et soutenues dans les territoires.

Action 8 - Développer des opportunités d'engagement dans les organisations de l'ESS

Résultats attendus

- Les organisations de l'ESS accompagnent à la prise de responsabilité au sein des instances de gouvernance des structures ESS. Elles expérimentent de nouvelles modalités d'engagement et les rendent attractives
- Des actions sont menées pour favoriser une plus grande diversité et parité dans les instances des organisations ESS notamment les jeunes et les femmes, afin de mieux refléter la société
- Les structures de l'ESS s'engagent dans une dynamique d'accueil et de formation de jeunes en stage, alternance ou service civique, afin de transmettre et accompagner à la prise de responsabilité
- Des actions sont déployées pour reconnaître et valoriser l'engagement et l'implication des personnes, notamment des jeunes, dans les structures de l'ESS.

Faire de la recherche et de l'innovation sociale un moteur des transitions

Contexte et enjeux



L'économie sociale et solidaire constitue aujourd'hui un levier majeur pour répondre aux défis contemporains de transition écologique, de cohésion sociale, de résilience économique et de participation citoyenne, tel qu'identifié en introduction de cette SRESS. Dans ce contexte de transformation profonde, il apparaît essentiel de renforcer les liens entre le monde de la recherche, les acteurs publics et les dynamiques citoyennes, afin de produire collectivement des connaissances utiles, des solutions innovantes, et des dispositifs ancrés dans les territoires.

Ces dernières années, des démarches de corecherche – c'est-à-dire des recherches menées avec, par et pour la société – se sont multipliées, notamment dans les champs de l'innovation sociale, de la transition alimentaire, de l'économie circulaire ou de l'inclusion. Ces initiatives, souvent portées par des structures de l'ESS en partenariat avec des universités ou des collectivités, démontrent leur potentiel : au-delà d'analyser le réel, elles participent à le transformer.

Pourtant, ces démarches gagneraient à être mieux reconnues, soutenues et valorisées. L'innovation sociale et la R&D sociale disposent d'un potentiel encore sous-exploité :

longtemps considérées comme périphériques par rapport à la recherche académique ou technologique classique, elles se développent et gagneraient à bénéficier de financements adaptés, à être intégrées dans les politiques publiques d'innovation, à se structurer dans la durée.

À l'échelle régionale, des dynamiques structurantes existent – en témoignent les stratégies ESS successives en Bretagne, l'émergence d'une plateforme Recherche – Développement – Innovation dédiée à l'ESS, ou encore les appels à projets « Recherche et Société » portés par la Région Bretagne ou les dynamiques Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) des universités bretonnes. Mais ces démarches restent encore dispersées, et les coopérations entre monde académique, collectivités territoriales et acteurs de l'ESS manquent souvent d'un cadre lisible, cohérent et ambitieux.

Faire de l'ESS un moteur de la recherche partenariale et de l'innovation sociale, c'est aussi répondre à une double exigence : **renforcer la capacité des territoires à innover** par le bas, et garantir l'ancrage de la transition dans des démarches solidaires, inclusives et durables. Il s'agit ainsi contribuer **à faire de notre région une terre de coopérations fertiles** entre science et société, entre enjeux de terrain et savoirs académiques, entre besoins sociaux et réponses collectives, au service des territoires et de leurs habitants.

Propositions d'actions concrètes

Action 9 - Favoriser l'intermédiation et le développement des projets de Recherches Avec, Par et Pour la Société à visée de transformation

Résultats attendus

- Les projets bénéficient de politiques publiques de soutien et d'accompagnement renforcées
- Les porteurs de projets (acteurs de la société civile et acteurs de l'Enseignement supérieur, recherche et innovation) disposent d'espaces d'échanges et de montée en compétences
- Les projets de co-recherches bénéficient d'une ingénierie de projet favorisant l'élaboration et le développement de projets.

Action 10 - Reconnaître les capacités de recherche et d'innovation des acteurs de l'ESS

Résultats attendus

- Les dynamiques d'observation, de recherche et d'innovation sociale bretonnes sont identifiées et valorisées dans leur contribution à la compréhension des enjeux de société et leur réponse aux enjeux de transformation sociale
- Les partenaires de la dynamique régionale construisent une vision politique partagée de l'innovation sociale et des enjeux de développement des Recherches Avec, Par et Pour la société.
- La dynamique régionale est structurée dans une organisation pérenne inscrite dans la politique publique de recherche et d'innovation (Société d'accélération et de transfert technologique, Chaire de recherche, Centre de transfert technologique, etc.).



Les filières et enjeux de société

Les objets prioritaires de la SRESS, s'ils doivent être abordés dans une approche transversale, peuvent aussi être mis au travail par le prisme de filières ou enjeux de société structurants pour un développement du territoire breton alliant justice sociale et exigence écologique.

Une approche innovante et collective

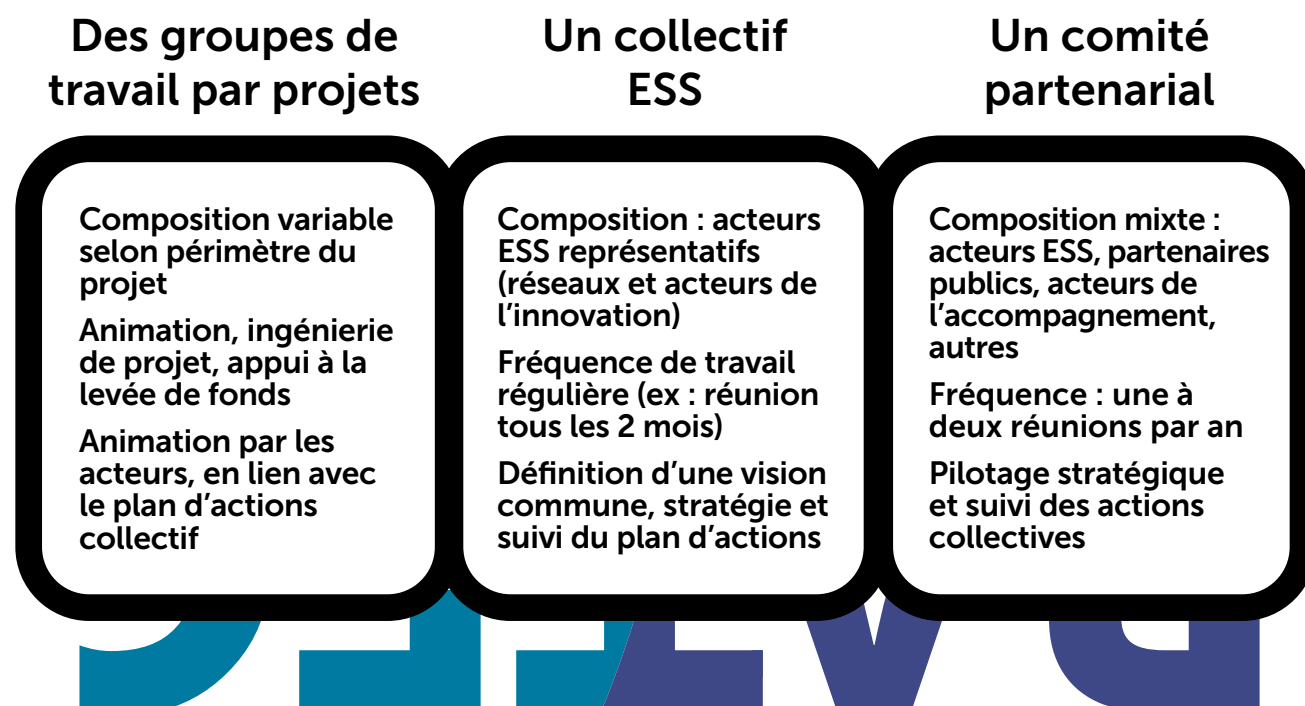


Le terme « filières » est ici entendu comme une approche économique et sociale d'un enjeu de société, en lien avec les enjeux de politique publique. Il ne recouvre pas une approche strictement économique, au sens de la chaîne de valeur. Le postulat de départ repose sur la conviction que pour favoriser un changement de paradigme, il est nécessaire de travailler concomitamment :

- Une approche « politique » des enjeux visant à transformer le cadre d'intervention dans la durée
- Une approche « socio-économique » à travers l'ingénierie de projets collectifs « démonstrateurs »
- Une approche territoriale visant à mettre au jour la spécificité des inter-relations existantes ou manquantes des acteurs d'une même filière sur un territoire donné ainsi que leur interdépendance sur les enjeux socio-économiques et politiques.

Le travail réalisé à l'échelle régionale s'articule avec une analyse et des travaux menés à l'échelle nationale, notamment sur les enjeux de cadre réglementaire, et un soutien aux expérimentations et projets collectifs ancrés sur les territoires.

Afin de faciliter l'articulation entre les espaces de travail « filières et enjeux de société » et les objets de travail prioritaires de la SRESS, il est proposé de mettre en place un schéma type de gouvernance organisé comme suit :



Les priorités thématiques

En raison notamment des contraintes budgétaires, le choix a été fait par les partenaires de définir des priorités thématiques pour la SRESS 2025-28. Dans ce cadre, les enjeux de filières ou thématiques suivantes ont été considérés comme prioritaires :

- **ils permettent de continuer à apporter des réponses concrètes et quotidiennes aux enjeux de la Bretagne sur l'ensemble des territoires**, qui sont formalisés dans les défis partagés (voir supra)
- **certains enjeux sont des thématiques sur lesquelles des travaux collectifs ont déjà été entamés dans le cadre des précédentes SRESS** : ils sont à consolider et à suivre en priorité par les partenaires investis dans les instances de pilotage de la SRESS bretonne
- **l'enjeu « santé, social et médico-social » a été jugé prioritaire dans le contexte économique, social et politique, et notamment en réponse au défi d'une société plus juste et solidaire**. C'est aussi l'un champ thématique où l'ESS est particulièrement structurante pour rendre des services essentiels aux personnes, notamment aux plus vulnérables, et où pourtant la pérennité des activités reste fragile.

Sont présentées à suivre les ambitions pour chaque filière prioritaire. Celles-ci seront traduites par la suite dans un plan d'action, permettant de formaliser les contributions de chaque filière ou enjeu de société aux objets de travail prioritaires de la SRESS.



Faire de l'agriculture et de l'alimentation un levier de participation démocratique et sociale

L'alimentation, parce qu'elle concerne tout le monde, offre une opportunité unique de renforcer le lien social et d'encourager la participation citoyenne. Elle permet également de retisser des connexions entre des univers parfois éloignés, comme en témoignent les expériences menées dans le cadre de structures d'insertion par le maraîchage.

Dans un contexte où le secteur agricole peut sembler complexe ou distant, l'économie sociale et solidaire, grâce à son ancrage local et à ses modes de gouvernance participatifs, constitue un cadre propice à l'implication des citoyen·nes sur des sujets qui les concernent directement : de la production agricole à la gestion des biodéchets.

Cette démarche vise à favoriser l'engagement et à encourager des choix collectifs en faveur d'une agriculture locale, accessible et respectueuse de l'environnement.

Intégrer pleinement la transition écologique dans les projets agricoles et alimentaires

De la production à la consommation, l'alimentation joue un rôle central dans les enjeux environnementaux et de santé publique : qualité des sols et des eaux, émissions, ou encore impacts sur la santé (tels que les maladies chroniques ou les problématiques liées au vieillissement).

Depuis plusieurs années, l'ESS contribue à l'émergence de solutions concrètes sur les territoires, en accompagnant la transition vers des systèmes agricoles plus durables (par exemple, l'agriculture biologique ou les pratiques herbagères), en soutenant la mutualisation des outils de transformation et de distribution, ou encore en menant des actions de sensibilisation auprès du grand public.

Ces initiatives participent à la construction de systèmes alimentaires plus résilients, mieux adaptés aux enjeux actuels.

Favoriser les coopérations entre agriculture, alimentation et ESS

La transition des systèmes alimentaires ne pourra aboutir sans une vision globale de la chaîne de valeur, qui prenne en compte les enjeux d'accessibilité pour toutes et tous, tout en assurant une rémunération équitable des différents acteurs.

L'ESS peut jouer un rôle structurant dans le développement de nouveaux modèles de coopération, à la croisée des besoins économiques, sociaux et territoriaux. Par ses pratiques collaboratives et son ouverture aux partenariats (notamment avec les collectivités ou les chercheurs), elle favorise l'émergence d'écosystèmes plus justes, durables et ancrés dans les réalités locales

Économie circulaire, prévention et gestion des déchets



Les ambitions

Repenser les modèles économiques face aux défis de la transition

L'économie circulaire s'impose comme une réponse stratégique aux grands défis contemporains : dérèglement climatique, épuisement des ressources, pollutions multiples et fractures sociales. En proposant une alternative aux logiques d'extraction et de gaspillage, elle favorise la réduction des déchets, la valorisation des matières, la prolongation de la durée de vie des objets et matières, et la relocalisation des activités. Ce modèle permet d'imaginer une économie moins dépendante, plus sobre, et davantage créatrice de valeur à long terme – une condition indispensable pour réussir les transitions écologiques, sociale et économique.

Mobiliser les atouts des acteurs de l'ESS dans les dynamiques territoriales

Les structures de l'économie sociale et solidaire apportent des contributions essentielles à l'économie circulaire. Ancrées dans les territoires, elles interviennent sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur : collecte, tri, réemploi, réparation, recyclage, sensibilisation et éducation à l'environnement. Leur capacité à associer finalité sociale et performance environnementale en fait des actrices clés d'une économie circulaire à fort impact local.

Par leur fonctionnement coopératif, leur gouvernance partagée et leur logique d'utilité sociale, ces acteurs permettent d'impliquer les habitants, de créer des emplois non

délocalisables, et de renforcer les solidarités. Ils innovent aussi bien sur les modèles économiques que sur les pratiques, en expérimentant des solutions adaptées aux besoins concrets des territoires.

Construire des politiques publiques inclusives et cohérentes

Pour amplifier les effets positifs de l'économie circulaire, il est nécessaire de mieux articuler les initiatives locales avec les politiques publiques régionales et nationales. Les acteurs de l'ESS, de par leur expérience de terrain et leur capacité à coopérer, sont en mesure de contribuer activement à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces politiques.

Renforcer leur reconnaissance et leur place dans les dispositifs institutionnels permettrait de consolider des filières locales circulaires, d'accélérer les transitions et de garantir que les choix faits au nom de l'écologie bénéficient aussi à la justice sociale et au développement territorial. Cette approche collective, inclusive et systémique est une condition pour faire de l'économie circulaire un véritable levier de transformation.



Faire de la maritimité un levier de transition démocratique et sociale

L'économie sociale et solidaire, grâce à son ancrage citoyen et ses modèles de gouvernance partagée, constitue un moteur important pour renforcer la participation des habitant·es dans les décisions qui concernent leur avenir maritime.

Une (ré)appropriation citoyenne des espaces littoraux, par le biais de l'éducation populaire, de la transmission des savoirs marins, de la culture maritime partagée et de l'accès pour toutes et tous à la mer, est au cœur de cette démarche. Cette approche participative est essentielle pour redonner du pouvoir d'agir aux territoires et inscrire la maritimité dans un projet collectif, démocratique et inclusif.

Placer la transformation écologique au cœur des projets maritimes

La mer et le littoral sont directement impactés par les dérèglements climatiques : acidification des océans, érosion, raréfaction des ressources, effondrement de la biodiversité. Face à ces défis systémiques, l'ESS propose des solutions concrètes, locales et résilientes. En Bretagne, des dynamiques exemplaires sont déjà en place : développement des énergies marines renouvelables (EMR), anticipation et préparation des compétences maritimes et littorales de demain, décarbonation du transport maritime, économie circulaire dans les ports, gestion coopérative des ressources...

L'ESS favorise l'expérimentation et le déploiement d'initiatives au service du vivant, conciliant justice sociale, transition écologique et développement économique local.

Renforcer les coopérations économiques et territoriales Mer & ESS

La transformation maritime repose sur la construction d'alliances nouvelles entre acteurs économiques, collectivités, chercheurs et citoyen·nes.

L'ESS joue un rôle clé dans cette dynamique territoriale, en facilitant les échanges entre secteurs, en mutualisant les savoirs et en proposant des modèles économiques hybrides adaptés aux besoins des territoires littoraux.

En favorisant l'interconnaissance et les projets collectifs, cette approche contribue à poser les bases d'une maritimité coopérative, où l'économie est au service des habitant·es, des écosystèmes et des solidarités locales.



Innover pour répondre aux défis sociaux et environnementaux

Le modèle de protection sociale français a fait ses preuves et constitue un bien collectif à défendre et renforcer. Sa promotion passe par la construction d'un récit positif et des exemples concrets (la protection sociale est un sujet souvent peu parlant).

Néanmoins, il doit évoluer vers un meilleur soutien à la prévention : les enjeux majeurs liés au vieillissement, à la précarité, aux inégalités d'accès et à l'urgence écologique appellent notamment à repenser les modes d'accompagnement. L'ESS développe des solutions concrètes et durables en la matière : maintien à domicile, services de proximité, accompagnements personnalisés et démarches écoresponsables dans la gestion des structures.

Ces innovations permettent non seulement d'améliorer la qualité des soins mais aussi de rendre les systèmes plus résilients, tout en répondant aux impératifs de justice sociale et de protection de l'environnement.

Impliquer les personnes et les familles

L'économie sociale et solidaire encourage la participation active des personnes accompagnées et de leurs familles dans la conception et l'adaptation des soins et services. Cette implication est essentielle pour faire évoluer les pratiques vers des modèles plus inclusifs, centrés sur les besoins réels des personnes concernées et favorisant leur autonomie.

En intégrant leurs voix, les services gagnent en pertinence et en efficacité, contribuant ainsi à une transformation profonde du secteur du soin face aux attentes sociales contemporaines.

Renforcer les coopérations pour transformer durablement les modèles de soin et services

La transformation des soins et services nécessite des partenariats renouvelés entre professionnels, collectivités, chercheurs, associations et personnes concernées.

L'ESS joue un rôle clé dans cette dynamique en facilitant la mutualisation des ressources, la coordination des actions, et le développement de modèles économiques hybrides adaptés aux réalités territoriales.

Ces coopérations contribuent à bâtir des systèmes intégrés, accessibles et solidaires, capables de relever les défis sociaux tout en renforçant la cohésion territoriale et la durabilité.

Lieux de proximité

Les ambitions



Renforcer la cohésion territoriale grâce à l'innovation sociale

L'économie sociale et solidaire constitue en Bretagne un levier majeur pour répondre aux défis territoriaux, notamment dans un contexte de recul des services publics et d'isolement croissant dans les zones rurales et les quartiers politique de la ville. Cette dynamique régionale spécifique s'appuie sur un récit positif : celui de structures qui inventent des réponses concrètes, accessibles et durables pour maintenir des services de proximité, recréer du lien social et soutenir l'attractivité des territoires.

Les commerces coopératifs, les épiceries associatives ou les tiers-lieux gérés par l'ESS ne se limitent pas à une fonction marchande : ils deviennent des lieux de vie, d'entraide et de convivialité, essentiels à la résilience locale. Cette capacité à proposer des solutions intégrées, en lien avec les besoins réels des habitant.es, contribue à réduire les inégalités territoriales et à renouveler les modes d'intervention publique.

Impliquer les habitant.es pour développer des services ancrés et inclusifs

L'ESS se distingue par une forte implication des habitant.es, usager.es et collectifs locaux dans la conception, la gouvernance et l'évolution des projets. Dans les commerces de proximité comme dans les tiers-lieux, cette participation active permet d'adapter les services aux réalités du terrain et de renforcer leur utilité sociale.

En donnant une place centrale à l'expression des besoins, l'ESS favorise l'émergence de solutions plus inclusives, qui touchent des publics peu visibles ou éloignés des dispositifs classiques. Cette dynamique participative renforce non seulement la pertinence des projets, mais aussi l'autonomie des personnes et leur pouvoir d'agir sur la transformation de leur territoire.

Mutualiser et coopérer pour des territoires plus résilients

La transformation durable des services de proximité repose sur une coopération renouvelée entre acteurs : structures ESS, collectivités, intercommunalités (EPCI), partenaires locaux, chercheur.euses ou citoyen.nes. En Bretagne, cette logique supra-locale constitue un marqueur fort, permettant de consolider des outils mutualisés, de développer des modèles économiques hybrides et de renforcer l'accès à des services essentiels là où ils tendent à disparaître.

Les tiers-lieux et commerces ESS jouent ainsi un rôle d'interface territoriale, facilitant l'accès aux droits, l'accompagnement des démarches, l'insertion ou l'entrepreneuriat local. Pour soutenir ces contributions, un besoin croissant d'accompagnement se fait sentir : structuration associative ou coopérative, viabilité économique, partenariats renforcés, reconnaissance de l'utilité sociale.

En consolidant ces coopérations, l'ESS contribue à bâtir des territoires plus solidaires, plus inclusifs et mieux préparés face aux défis sociaux et économiques de demain.

Les autres filières et enjeux de société

Si les enjeux ci-dessus sont les priorités thématiques partagées au sein de la SRESS bretonne, ils ne sont pas exhaustifs des filières et enjeux thématiques sur lesquelles l'ESS développe, en partenariat avec divers partenaires publics, des actions collectives essentielles pour répondre aux enjeux des personnes et territoires bretons.

Les enjeux thématiques suivants pourront faire l'objet d'une mobilisation conjointe des pouvoirs publics et organisations de l'ESS, en fonction des attentes et besoins exprimés :

- **Éducation populaire, sport et culture**
- **Habitat-logement**
- **Mobilité durable et inclusive**
- **Energies renouvelables**
- **Bien vieillir**
- **Accueil du jeune enfant**
- **Numérique**
- ...

Pour chacun de ces enjeux, des éléments d'analyse des dynamiques collectives mais aussi des données socio-économiques sont proposées en annexe de ce document.

Pour chacun des objets de travail prioritaires et des grandes actions associées, les indicateurs de résultats ou réalisation suivants ont été identifiés.

Soutenir les organisations de l'ESS par la consolidation de l'écosystème d'accompagnement

Action 1

- Existence d'une gouvernance et d'un document cadre de l'offre de services produits et validés par le collectif Cress-Pôles-Groupements, puis diffusion à l'écosystème d'accompagnement
- Taux de porteurs-euses de projet déclarant que le parcours d'accompagnement à la création est clair et cohérent (enquête de satisfaction collective / critère commun ajouté aux enquêtes de satisfaction de chaque dispositif)
- Existence d'une cartographie partagée des programmes de post création et accélération.

Action 2

- Réalisation d'une cartographie des dispositifs et ressources dédiés aux « structures en difficultés », partagée au sein de l'écosystème d'accompagnement
- Nombre de structures ayant mis en place au moins une action à la suite de l'utilisation des ressources identifiées ou à la suite d'un accompagnement (par domaine prioritaire)

Renforcer les coopérations territoriales et économiques

Action 3

- Nombre d'intercommunalités dotées d'une stratégie ESS, d'une feuille de route pluriannuelle ou de politiques économiques intégrant un volet ESS
- Nombre de collectivités adhérentes au RTES en Bretagne
- Nombre d'expérimentations territoriales pilotes impliquant des EPCI

Action 4

- Existence d'un ou plusieurs outils de valorisation de l'offre de services ESS sur les coopérations économiques
- Nombre d'événements organisés permettant de valoriser les solutions ESS (Forum des solutions RSE, Handimarket...), notamment dans le cadre du projet Traits d'Union
- Formalisation de partenariats et définition de feuilles de route entre acteurs économiques régionaux

Action 5

- Création et diffusion d'outils avec les cadres et repères clés pour mettre en place des coopérations territoriales ou thématiques
- Nombre de groupements d'acteurs constitués et financés
- Nombre de nouvelles activités issues de ces dynamiques de coopération

Susciter l'engagement et la mobilisation des Breton.nes, notamment des jeunes

Action 6

- Nombre et diversité des canaux de diffusion mobilisés (podcasts, vidéos, réseaux sociaux, presse locale, événements...)
- Augmentation du nombre d'actions inscrites au « Mois de l'ESS »
- Nombre de partenaires signataires du plaidoyer sur le scolaire

Action 7

- Augmentation du nombre d'actions de sensibilisation menées auprès des jeunes en milieu scolaire
- Nombre de structures jeunesse et d'éducation populaire qui participent aux instances de travail
- Nombre d'expérimentations de projets d'entrepreneuriat collectifs menées avec des jeunes

Action 8

- Nombre de projets pilotes mis en place pour faciliter l'implication des jeunes et des femmes dans la gouvernance
- Nombre de partenariats mis en place pour faciliter l'accueil de jeunes en stage, alternance ou service civique
- Une expérimentation autour d'un open badge ESS est proposée

Faire de la recherche et de l'innovation sociale un moteur de transitions

Action 9

- Un forum annuel de rencontre et de valorisation
- Une offre collective et structurée d'intermédiation, d'accompagnement et de formation
- Augmentation du nombre de projets accompagnés et financés

Action 10

- Une publication régulière des résultats de recherche
- Un comité de pilotage (nombre de réunions du comité de pilotage, nombre de participant.es aux instances de travail et typologie des acteurs)
- Une dynamique structurée et collective inscrite dans la durée

La gouvernance, les moyens d'animation et d'observation

La gouvernance

Alors que de nombreux secteurs clés ont déjà été financiarisés, l'économie sociale et solidaire est fragilisée par la réduction actuelle des moyens publics qui lui sont alloués. Dans ce contexte budgétaire et au vu des défis communs identifiés dans cette SRESS, les partenaires reconnaissent l'importance décisive des organes de gouvernance pour poursuivre la dynamique partenariale et permettre une capacité d'adaptation collective. C'est pourquoi nous nous engageons sur un suivi collectif renforcé du texte, avec :

Le maintien d'espaces préexistants

COPIL SRESS (Comité de pilotage) :

- pilotage stratégique de la SRESS dans son ensemble, y compris l'ensemble des filières ou enjeux thématiques,
- définition et suivi des priorités,
- mobilisation des acteurs (publics et ESS) et des moyens, aux différents échelons territoriaux : suivi en particulier de la mobilisation des EPCI.
- Composition : tous les acteurs publics et ESS

COSTRAT ESS (Comité stratégique) :

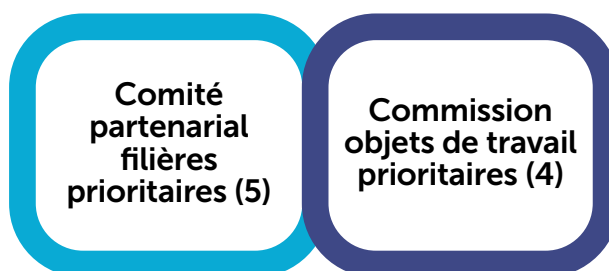
- suivi de la mise en œuvre (définition des moyens, du calendrier...) : des objets de travail prioritaires, des 5 filières ou enjeux thématiques prioritaires, de la mobilisation des EPCI
- coordination rapide : adaptation selon les actualités, urgences...
- Composition : Etat, Région, Banque des Territoires, Ademe, Départements (pour le moment : CD35), grandes EPCI (pour le moment : Rennes Métropole), Cress, 1 groupement territorial ESS, UDES, Mouvement Associatif de Bretagne, UR Scop et Scic, France Active Bretagne

L'identification ou la mise en place d'instances de pilotage par objet de travail prioritaire et par filière, avec une composition mixte acteurs ESS, interlocuteurs Région et Etat

Pour chaque objet de travail et chaque filière, afin de mieux évaluer les effets de la SRESS, les espaces de gouvernance auront pour rôle, à l'occasion d'une ou deux réunions par an :

- Pilotage collectif de la stratégie sur leur périmètre : définition d'un plan d'action, avec indicateurs associés, fiches actions
- Suivi des actions concrètes proposées : résultats attendus et plan d'action
- Pilotage collectif de l'évaluation, mise en place d'outils et indicateurs de suivi
- Reporting au COPIL SRESS transversal.

COPIL SRESS / COSTRAT ESS



Les moyens d'animation et d'observation

Le pilotage collectif de la SRESS, ainsi que la volonté de consolider la capacité collective d'adaptation à la conjoncture économique, sociale et politique, nécessitent la structuration d'une fonction d'observation transversale pérenne. Cette fonction d'observation doit permettre le suivi effectif de la mise en œuvre des actions et l'évaluation de leurs impacts, l'analyse de la conjoncture, la production d'études sectorielles, la production de données sur les questions de genre...

Par ailleurs, les avancées sur les résultats attendus des objets de travail prioritaires et des filières sont conditionnées à la mobilisation partenariale et aux moyens affectés pour l'animation et la mise en œuvre.

Chaque espace de gouvernance inscrit dans la SRESS devra donc s'assurer de :

- la mobilisation des acteurs publics et ESS, à tous les échelons territoriaux
- la coordination entre les politiques publiques et les décisions budgétaires associées
- l'articulation entre les différents échelons de compétences publiques, locales, départementales et régionales.



Annexe

Premiers éléments d'analyse d'autres filières et enjeux de société, à approfondir dans le cadre des mobilisations collectives acteurs ESS et acteurs publics.

Éducation populaire, sport et culture

L'économie sociale et solidaire occupe une place significative dans les domaines du sport, de la culture et de l'éducation populaire en France. Elle y est principalement portée par **un tissu dense d'associations, mobilisant des millions de bénévoles et un volume notable d'emplois salariés**. Dans le champ sportif, l'ESS représente environ 450 000 emplois, mais surtout une force bénévole massive de plus de 3,5 millions de personnes. Le poids économique du sport ESS, valorisation du bénévolat incluse, est estimé entre 17 et 73 milliards d'euros.

Dans le secteur culturel (arts, spectacles vivants, etc.), 31 % des emplois relèvent de structures ESS, et près de 99 % des établissements sont associatifs, bien que les rémunérations y restent en deçà de celles du secteur marchand. **L'éducation populaire constitue également un pilier de l'ESS avec près de 20 % des emplois du secteur**, des budgets d'intervention moindres. C'est un fort levier de cohésion sociale.

Au total, l'ESS agit comme un moteur essentiel de l'inclusion, de l'accès à la culture, à l'éducation et au sport pour tous, en s'appuyant sur des modèles hybrides, à la fois économiques et citoyens. Son rôle est crucial dans le maintien d'activités d'intérêt général, souvent en lien avec les collectivités locales.

Habitat et logement

L'aménagement du territoire, et la construction en particulier, sont des secteurs qui impactent fortement les écosystèmes et qui conditionnent beaucoup le cadre de vie des personnes. Les effets des dérèglements climatiques (canicule, intempéries, etc.) impacteront plus grandement les populations les plus précaires. L'ESS a un rôle clé à jouer dans leur accompagnement à cette adaptation en alliant justice sociale et résilience territoriale. Elle est d'ailleurs **très investie dans la revitalisation des territoires ruraux au travers de l'habitat partagé**, des tiers-lieux ou encore des petits commerces de proximité.

L'ESS participe de plus à développer **des filières de conception, construction et rénovation plus durables**, notamment en faisant émerger des filières de matériaux bio et géo-sourcés, ainsi que celle du réemploi des matériaux du bâtiment. Ces initiatives contribuent à réduire l'empreinte environnementale du bâti mais restent encore trop marginales car la demande de la maîtrise d'ouvrage est aujourd'hui trop faible.

L'ESS est aussi très largement présente dans le champ de la lutte contre la pauvreté et les précarités face au logement (défense des locataires, gestion du parc social, etc.)

Mobilité durable et inclusive

La mobilité devrait être reconnue comme un droit fondamental qui permet l'accès à d'autres droits fondamentaux : se nourrir, se loger, se soigner... **L'ESS s'attache donc à porter des solutions inclusives de mobilité dans les territoires** en encourageant, en particulier, le développement de modes de transport plus responsables et durables. Les plateformes de mobilité jouent un rôle important de conseil auprès des usagers pour mieux identifier leurs besoins et les solutions existantes sur le territoire. L'ESS a développé des alternatives à la voiture individuelle : co-voiturage et autopartage.

Elle est également une actrice historique et déterminante de la promotion du vélo en France grâce à ses actions sur l'apprentissage, l'accompagnement des collectivités territoriales au développement d'infrastructures cyclables, ainsi que par ses ateliers de réparation et d'auto-réparation. Elle est d'ailleurs centrale dans la structuration de la filière de cyclo-logistique qui permet de réduire drastiquement les impacts de la livraison du dernier km.

Pour développer l'intermodalité et garantir l'accès à la mobilité à toutes et tous, il est urgent d'avoir une approche globale des questions de mobilité incluant l'aménagement et les changements de pratique, et de **décloisonner les modes de financements** qui sont aujourd'hui fléchés par type de publics et mode de transport.

Bien vieillir

Les acteurs ESS proposent des solutions d'accompagnement adaptées aux personnes âgées, en favorisant leur autonomie, leur inclusion sociale et leur maintien à domicile. À travers des structures comme les associations d'aide à domicile, les coopératives de services, ou les établissements médico-sociaux à but non lucratif, ils développent des actions innovantes et solidaires, souvent en lien étroit avec les territoires.

Ces dernières années, la mobilisation collective des acteurs s'est traduite par la structuration d'un gérontopôle breton, Kozh Ensemble, pour **promouvoir le bien vieillir grâce à une action transversale, collaborative et centrée sur l'utilité sociale**.

Il fonctionne via des labs thématiques (habitat, santé, vie sociale, mobilité, etc.) où ses membres mutualisent leurs compétences pour co-construire, expérimenter et déployer des projets innovants au service des seniors. L'association vise à faire du vieillissement un atout territorial, en structurant **une filière « économie des seniors » qui renforce la cohérence des actions et favorise l'équité entre les territoires bretons**.

Énergies renouvelables

Selon le Commissariat général au développement durable, les 2/3 des émissions de gaz à effet de serre mondiales sont liées à la combustion d'énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel) qui représentaient encore 49% de la consommation d'énergie primaire en France en 2021 contre 14% pour les énergies renouvelables. Pour réduire ces émissions de gaz à effet de serre, il est urgent d'enclencher une transition énergétique de nos modèles qui doit s'organiser autour de trois axes : la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Les organisations de l'ESS interviennent sur ces 3 axes au travers d'**actions de sensibilisation à la sobriété, en conduisant des programmes d'accompagnement à la lutte contre la précarité énergétique**, en particulier au travers de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée permettant la rénovation et l'efficacité thermique du bâti, et en participant activement au développement de projets citoyens d'énergies renouvelables.

Accueil du jeune enfant

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) occupent une place significative dans le secteur de la petite enfance, notamment à travers les crèches associatives, les structures d'accueil parental et les relais petite enfance. Ils représentent environ 22,8 % des places d'accueil collectif, soit plus de 95 000 places en France. Ces structures, souvent ancrées localement, défendent des **valeurs d'accessibilité, de mixité sociale et d'implication des familles**.

Numérique

Le mouvement de transformation des usages via le numérique est engagé depuis plusieurs décennies et a pu être accéléré par la pandémie de Covid 19 où le numérique est devenu central pour assurer la continuité de certains services. Néanmoins, la fracture demeure : 16% des Français-e-s n'utilisent pas internet et 13 millions sont exclus du numérique (pas d'accès à internet ou mal à l'aise avec l'outil numérique). **De nombreux acteurs de l'ESS luttent contre cette fracture à travers des actions dédiées sur le territoire breton**.

Par ailleurs, le numérique dans les usages quotidiens des individus et des organisations est essentiellement « trusté » par les acteurs lucratifs, dont plusieurs dirigeants assument un projet politique hostile à la justice sociale : réseaux sociaux (Meta, X, Tik Tok), moteurs de recherche (Google suivi de Bing), logiciels (Microsoft Windows et Microsoft Office étant les plus utilisés), applications variées etc. Néanmoins, de nombreuses organisations de l'ESS proposent des alternatives, travaillent à leur **transition numérique éthique**, et s'organisent pour expérimenter des solutions collectives pour la montée en compétences et l'auto-nomisation technologique des organisations de l'ESS, au service de l'innovation sociale dans les territoires.

ORGANISATIONS CONTRIBUTRICES ET PARTENAIRES DE LA SRESS 2025-2028

participantes à la conférence régionale et au comité de pilotage de la SRESS

liste indicative

Organisations, entreprises et réseaux de l'ESS

Crédit Coopératif
Crédit Mutuel de Bretagne Arkéa
Scarabée Biocoop
Les SCOP & SCIC de l'Ouest
MACIF
MGEN
Mutami
Mutualité Française Bretagne
Familles Rurales de Bretagne
Mouvement associatif de Bretagne
UNAT Bretagne
URIOPSS de Bretagne
Compagnons Bâisseurs de Bretagne
COORACE
Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)
KEY FORM & Solutions
Fonds de dotation Kerpape
Fondation Massé Trévidy
UDES
ADESS Ouest-Côtes d'Armor
Rich'ESS
ADESS Centre Bretagne
ADESK
EcoSolidaires
Vallons Solidaires
C2Sol
E2S Pays de Vannes
ADESS Cornouaille
ADESS Pays de Morlaix
Askoria
Cigales de Bretagne
EBS Le Relais
Promotion Santé Bretagne
URHAJ
CORLAB
CROS
RBS - Réseau Bretagne Solidaire
Le Rab
Mob'in
Bretagne Tiers Lieux
Elan Créateur
CAE Avant-Premières
France Active Bretagne
Crédit Agricole Bretagne

La Cress Bretagne, les 19 pôles ESS,
les 5 groupements et leurs 1000 organisations
de l'ESS adhérentes

Pouvoirs publics

SGAR, DREETS, DISP, DRAJES
ADEME
Banque des Territoires
Région Bretagne
Département des Côtes-d'Armor
Département du Finistère
Département d'Ille-et-Vilaine
Brest Métropole
Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Lannion-Trégor Communauté
Lorient Agglomération
Morlaix Communauté
Saint-Brieuc Armor Agglomération
Quimperlé Communauté
Redon Agglomération
Rennes Métropole
Communauté de Communes
du Val d'Ille-Aubigné

ANIMATION DE LA SRESS

Cress Bretagne
47 avenue des Pays-Bas - 35200 Rennes
Contact : Émilie Besnier
ebesnier@cress-bretagne.org

